

et toujours dansant, jusqu'au milieu de la place où était l'Inca. Ils chantaient tour à tour, et leurs chants cadencés avaient pour sujet invariable l'éloge du monarque, de ses prédécesseurs, et des autres princes du sang royal qui avaient acquis une glorieuse célébrité. Les Incas qui se trouvaient présents chantaient aussi, et même l'empereur, pour rendre les fêtes plus solennelles, daignait quelquefois danser avec ses parents et ses sujets; insigne honneur que les spectateurs priaient au plus haut degré. Ce fut, dit-on, cette espèce de danse impériale qui suggéra à Huayna Capac l'idée de faire fabriquer cette fameuse chaîne d'or que nous avons déjà eu occasion de mentionner. Cet Inca jugea qu'il serait plus convenable et plus digne de l'éclat du trône de tenir une chaîne d'or en dansant que de se prendre la main. On prétend que cette chaîne s'étendait d'un bout à l'autre de la grande place de Cuzco, où se célébraient les fêtes principales.

La musique avait son tour dans les réjouissances publiques ou privées; mais cet art participait, chez les Péruviens, de la monotonie de la danse. L'instrument le plus usité était composé de quatre ou cinq tuyaux de roseaux juxtaposés, comme dans ce qu'on appelle la flûte de Pan. Chaque tuyau produisait un son différent, et d'après ce que disent les historiens, il est vraisemblable que les exécutants ne s'attachaient à rendre aucune de ces combinaisons qui charment une oreille civilisée et qui sont devenues la base de l'art musical. Ajoutons que les Péruviens ne connaissaient pas les demitons. Les hauts fonctionnaires de la cour et les plus éminents personnages de l'État apprenaient à jouer de quelque instrument, pour faire partie de la musique de l'Inca. La flûte péruvienne rendait quatre ou cinq sons différents, mais on ne s'appliquait pas à combiner ces sons de manière à former un chant avec ses diverses parties d'accompagnement. Ils chantaient des poésies rimées dont le sujet était toujours les douleurs ou les plaisirs de

l'amour. Chaque chanson avait son air spécial; il n'y en avait pas deux qui fussent ajustées à la même musique. Un amant qui donnait une sérénade à sa maîtresse exprimait les mouvements de son cœur à l'aide de sa flûte; par la diversité du ton ou du mouvement, par la gravité ou la vivacité du rythme, il indiquait la joie ou la tristesse de son âme. Voici un exemple de chanson péruvienne rapporté par Garcilasso de la Véga :

« N'entendez-vous pas cette flûte dont mon amant joue sur la colline? Il m'appelle avec tant de passion, que je ne puis résister à ces tendres accents; laissez-moi donc, je vous en conjure, car l'impétuosité de mon amour m'entraîne vers lui; il faut que je sois sa femme et qu'il soit mon époux. »

Les Péruviens n'accompagnaient pas des sons de la flûte leurs faits d'armes et leurs actions éclatantes; ils réservaient d'aussi nobles sujets pour leurs fêtes solennelles.

Celles de leurs chansons qui étaient destinées à glorifier les bienfaits du soleil et les vertus des Incas, étaient toutes composées sur le mot *hailly*, qui signifie *triomphe* dans la langue générale du Pérou. Aux chants d'allégresse par lesquels ils célébraient la fête de l'agriculture, ils mêlaient les mots les plus familiers et les plus agréables aux gens de guerre et aux amants fidèles, et ils en faisaient une application ingénieuse aux travaux de la terre. Le mot *hailly* revenait à la fin de chaque couplet, et ils le répétaient longtemps en cadence, afin de s'encourager au travail. Les femmes chantaient aussi et faisaient chorus avec les hommes pour répéter le mot sacramentel.

L'air et le rythme de ces chansons péruviennes parurent, dit-on, si agréables au maître de chapelle de la cathédrale de Cuzco, qu'en 1551, il s'en servit pour composer un *motet* sur l'orgue en l'honneur du saint sacrement. Des chanteurs espagnols, indiens et métis, répondaient en chœur aux paroles latines, et les Péruviens étaient charmés de voir les étrangers

adopter leur chant national pour célébrer leur propre Dieu.

INSTITUTIONS DU PÉROU.

Examinons maintenant les institutions des Péruviens, et constatons les résultats qu'elles produisirent.

Nous avons déjà dit quelle était la forme du gouvernement, sur quelle base il s'appuyait, quel en était le caractère et la tendance. Les lois et les institutions décrétées par les Incas participaient de la nature à la fois paternelle et despotique de ce pouvoir.

L'empire avait été divisé en quatre parties appelées *Tahuantinsuyu*, c'est-à-dire les quatre parties du monde. On avait suivi dans cette division la position des quatre points cardinaux. La ville de Cuzco était comme le centre du monde péruvien. Il faut remarquer, du reste, que dans la langue particulière aux Incas, *Cuzco* signifiait *nombre de la terre*. « Or, dit Garcilasso, le Pérou est long et étroit comme le corps humain, et Cuzco en fait presque le milieu. » La partie qui regarde le levant était appelée *Antisuyu*, à cause du pays des Antis qui était situé du même côté, et c'est par le même motif qu'ils nommaient Anti (d'où l'on a fait *Andes*) l'immense chaîne de montagnes qui s'élève dans la partie orientale du Pérou. La zone occidentale portait la dénomination de *Cuntinsuyu*; la région du nord, celle de *Chinchasuyu*; et la partie sud, celle de *Collasuyu*. La population de tout ce vaste empire était enregistrée par décuries, c'est-à-dire dix par dix, avec un chef ou décurion pour les commander. Cinq décuries reconnaissaient un chef général, qui avait ainsi cinquante hommes sous ses ordres. Deux compagnies de cinquante hommes étaient réunies sous le commandement d'un seul capitaine. Cinq détachements de cent hommes obéissaient à un autre chef; enfin, deux brigades de cinq cents hommes étaient placées sous l'autorité d'un général; et ainsi de suite de mille en mille. Cette organisation avait l'avantage d'établir une certaine solidarité entre les citoyens, de les rapprocher,

de les maintenir dans une salutaire union, et aussi d'assurer au pays une masse compacte de défenseurs.

Du reste, ce système d'association avait principalement pour but de garantir bonne et prompt justice aux citoyens et de maintenir l'ordre public dans le royaume. En effet, d'une part, les décurions étaient chargés de faire connaître aux gouverneurs ou au souverain les besoins et les doléances de leurs subordonnés. D'autre part, ils exerçaient une espèce de ministère public, car ils devaient dénoncer les moindres fautes des membres de leur brigade, et même se porter personnellement accusateurs. La justice était sommaire et débarrassée de toute forme qui aurait pu entraîner des frais trop considérables. Tout chef de compagnie qui était convaincu d'avoir négligé les intérêts de ses subalternes, de n'avoir pas appuyé ses justes réclamations auprès de l'autorité, ou de s'être prêté à de coupables intrigues au détriment d'un concitoyen, était sévèrement puni. D'un autre côté, si le chef de brigade tardait à poursuivre ou à dénoncer un crime commis par un membre de sa décurie, il était châtié doublement, d'abord pour n'avoir pas fait son devoir, ensuite pour avoir partagé par sa négligence la responsabilité du délit. On comprend à quels abus devait conduire un pareil système de police. Il habitait les citoyens à se dénoncer les uns les autres; et comme les moindres fautes étaient presque toujours punies de mort, ou tout au moins du fouet et du bannissement, les chefs, pour complaire à l'autorité supérieure et éviter un châtement terrible, outre-passaient nécessairement leurs devoirs et faisaient plutôt trop que pas assez. La loi péruvienne poussait l'absurdité jusqu'à vouloir que le père de famille fût sévèrement puni pour les écarts de jeunesse que se permettait son fils. Il devait en résulter une tyrannie odieuse des pères envers leurs enfants; tyrannie qui produisait assurément un effet tout contraire à celui qu'en avait attendu le législateur.

Comme nous l'avons déjà fait observer, la peine de mort était prodiguée; symptôme infaillible de barbarie et de despotisme. On tuait, mais on ne confisquait pas les biens du condamné; on ne lui infligeait même pas d'amende. Le législateur avait voulu que le coupable fût tout simplement retranché du nombre des vivants. La peine capitale était décrétée contre le juge qui dérogeait au texte de la loi, et l'interprétait autrement qu'elle ne devait l'être; c'était, comme on voit, un régime de terreur. Si l'on en croit les historiens, les habitants du Pérou, intimidés par une législation si menaçante, s'abstenaient de tout ce qui pouvait ressembler à un délit, et devenaient vertueux par crainte du supplice. Il est permis de douter de cette assertion. Ce qu'il y a de certain, toutefois, c'est que les Péruviens, persuadés que leurs fautes particulières étaient autant d'offenses directes à la divinité et attiraient sur la république une foule de calamités, poussaient le scrupule jusqu'à se dénoncer eux-mêmes en pleine place publique, et jusqu'à demander la mort après s'être confessés coupables. En présence d'un pareil fait, on conviendra que les Incas avaient été fort heureux d'avoir affaire à un peuple aussi débonnaire et aussi crédule que les indigènes du Pérou.

Il n'y avait point appel d'un tribunal à un autre: le juge prononçait en dernier ressort, car il était censé aussi infaillible qu'inflexible sur l'application de la loi; seulement il rendait compte à son supérieur des causes dans lesquelles il avait été appelé à juger. C'était le seul contrôle que les magistrats exerçaient les uns sur les autres. L'Inca recevait de temps en temps la statistique judiciaire des provinces au moyen des quipos, qui lui apprenaient le nombre de crimes punis dans chaque localité.

Les Péruviens avaient, comme les Romains, leur loi municipale et leur loi agraire, comme on le verra un peu plus loin. La loi commune était celle qui ordonnait aux Indiens valides de

travailler aux ouvrages publics, par exemple, d'aider à bâtir les temples, à construire des ponts et à réparer les chemins. Il paraît que la construction des demeures des rois et des grands de l'empire, ainsi que le labourage de leurs terres, étaient désignés dans cette loi comme travaux publics, et, par conséquent, obligatoires pour les sujets. C'est un nouveau trait caractéristique du despotisme du gouvernement des Incas. Une autre loi, nommée *fraternelle*, enjoignait aux citoyens de se prêter une mutuelle assistance, et sans aucun salaire, pour labourer la terre, semer, faire la récolte, bâtir et réparer les maisons. Cette disposition législative était éminemment propre à développer un des plus nobles sentiments du cœur humain, la fraternité. Une ordonnance impériale réglait l'ordre du travail de chaque famille ou de chaque tribu, quand il s'agissait de quelque entreprise d'intérêt public. On voulait que les escouades de travailleurs se relevassent tour à tour, et que chacun ne fît que la tâche qui lui était dévolue. Une loi somptuaire déterminait les dépenses ordinaires des familles et proscrivait l'usage de l'or, de l'argent et des pierreries sur les vêtements. Cette même loi retranchait toutes superfluités des repas; elle ordonnait que les habitants des villes mangeassent en commun deux ou trois fois par mois devant leurs curacas, sans doute afin d'entretenir ce sentiment de fraternité que les Incas tenaient à développer dans le cœur de leurs sujets; peut-être aussi pour obliger les hommes laborieux à se délasser par le plaisir de ces réunions périodiques. Les hommes en bonne santé devaient aussi s'exercer de temps en temps à des jeux militaires, pour se maintenir en bonne santé et s'habituer aux idées belliqueuses. Une loi particulière ordonnait que les aveugles, les muets, les boiteux, les estropiés, les malades, les vieillards, en un mot, que tous ceux qui, par suite d'une infirmité quelconque ou de leur âge, ne pouvaient labourer leurs terres, ni se

pourvoir de vêtements, fussent entretenus de provisions tirées des magasins publics. On avait aussi recours à ces magasins pour assister les hôtes qui arrivaient dans une ville, qu'ils fussent étrangers ou simplement voyageurs. Les nouveaux venus étaient accueillis dans des établissements publics, où on leur fournissait abondamment tout ce qui leur était nécessaire. Les pauvres devaient être appelés aux repas publics dont nous avons parlé, afin qu'ils oubliassent quelques instants leur misère. Une loi sur le ménage, ou plutôt sur la famille, recommandait particulièrement deux points principaux: d'abord d'éviter l'oisiveté; à cet effet, on employait jusqu'aux enfants de cinq ans aux travaux qu'on jugeait être à leur portée; les aveugles même, ainsi que les boiteux et les muets, n'étaient pas dispensés du travail, à moins qu'ils n'eussent quelque autre infirmité qui les rendit tout à fait invalides. Ainsi tous les individus qui avaient assez de force et de santé pour mettre la main à l'œuvre, travaillaient de leur mieux, pour éviter d'être mis au nombre des fainéants qu'on châtiât en place publique. Le second point de la loi sur le ménage enjoignait aux Indiens de laisser leurs portes ouvertes aux heures de leurs repas, afin que les officiers de justice eussent l'entrée libre chez eux. On appelait ces magistrats *Uactacamayu*; ils avaient pour mission de visiter les temples et les maisons particulières ou publiques pour vérifier si tout s'y passait convenablement. Ils examinaient si le père de famille apportait tout le soin nécessaire à son ménage et à l'éducation de ses enfants. Quand ils entraient dans une maison bien tenue, garnie de meubles et d'ustensiles brillants de propreté, ils louaient et félicitaient à haute voix les maîtres du logis; mais ils châtaient à coups de fouet ceux qu'ils surprenaient en flagrant délit de négligence ou de malpropreté.

On reconnaît dans ces lois et règlements, à côté d'une barbarie incontestable, un grand fonds de charité, les

intentions les plus paternelles et une parfaite connaissance des principes fondamentaux de l'hygiène publique et privée.

Voici en quoi consistait la loi agraire, que nous n'avons fait que mentionner ci-dessus: toutes les terres étaient divisées en trois portions; l'une était consacrée au soleil, et tout ce qu'elle produisait était employé à la construction des temples, ainsi qu'aux frais du culte. La seconde portion était abandonnée à l'Inca, et suffisait aux dépenses du gouvernement et de l'administration. La troisième, qui était la plus considérable, servait aux besoins du peuple. Aucun citoyen n'avait un droit exclusif de propriété sur la portion qui lui était attribuée. Il ne la possédait que pour une année. A l'expiration de ce terme, on faisait un nouveau partage, selon le rang, le nombre, les besoins des individus. Ces terres étaient cultivées par tous les membres de la communauté, chacun à son tour. Le peuple, convoqué par un fonctionnaire chargé de cette branche d'administration publique, se rendait dans les champs et remplissait la tâche imposée. Des chants cadencés et le son des instruments de musique excitaient l'ardeur et soutenaient le courage des travailleurs. Comme le fait très-bien observer Robertson, cette distribution des terres et la manière de les cultiver gravaient dans l'esprit de chaque membre de la communauté l'idée d'un intérêt national et de la nécessité d'une assistance mutuelle; chaque individu sentait l'utilité du lien qui l'unissait à ses concitoyens, et le besoin qu'il avait de leur secours. La société péruvienne était en quelque sorte une grande famille dans laquelle l'échange continu de bons offices maintenait l'harmonie et l'affection réciproque. On ne saurait nier que cet état de choses ne dût produire des mœurs douces et des vertus sociales étrangères aux autres peuples d'Amérique. Toutefois, cette organisation avait un immense inconvénient: c'était d'habituer l'homme à

compter sur son prochain et à ne faire d'efforts individuels que pour se procurer le strict nécessaire, d'éteindre dans son cœur toute étincelle d'ambition, et par conséquent de paralyser en lui toute initiative, tout élan de génie. C'est le propre du régime de la communauté d'accoutumer le citoyen à une certaine médiocrité résultant de l'acquisition facile des moyens d'existence, et de le priver de ces desirs de progrès qui font accomplir les grandes choses et mènent aux grandes inventions. Un peuple à demi civilisé peut s'accommoder du système de la communauté, et rester volontiers courbé sous le niveau qu'il impose à l'intelligence de l'individu; mais une nation active et éclairée ne se résignera jamais à une organisation qui a pour effet inévitable de tuer toute spontanéité, toute ambition, toute grande pensée. Les philosophes qui ont rêvé l'utopie de la vie en commun, ont tous oublié ou dédaigné cette considération qui, pourtant, est toute puissante au point de vue social.

Du reste, et comme aggravation de ces conséquences, le régime de la communauté coïncidait, au Pérou, avec une inégalité de conditions tout à fait en contradiction avec la tendance fraternelle de certaines lois. La distinction des rangs était absolue. Un grand nombre de citoyens étaient tenus, sous le nom de *Yanaconas*, dans l'état de servitude. Leurs habillements et leurs maisons étaient d'une forme différente de celle des demeures et des vêtements des hommes libres. Comme les *Tamemes* du Mexique, ils étaient employés à porter des fardeaux et à exécuter les travaux les plus pénibles (*). Au-dessus d'eux étaient les hommes libres qui n'exerçaient aucune fonction publique et n'étaient revêtus d'aucune dignité héréditaire. Ensuite venaient ceux que les Espagnols ont, par la suite, nommés *Orejones* (**), à cause de la longueur

(*) Herrera, *Decad.*

(**) Herrera, *ibid.*

qu'ils donnaient artificiellement à leurs oreilles. Ces derniers composaient la classe noble, et remplissaient tous les emplois, en temps de paix comme en temps de guerre. Enfin, à la tête de la nation, étaient les Incas, enfants du soleil, dominant autant les Orejones par leur naissance et leurs privilèges, que les Orejones eux-mêmes étaient au-dessus des autres citoyens. On voit qu'après tout, l'égalité n'existait, au Pérou, qu'entre les individus de la classe inférieure, et que la loi avait établi une distance énorme entre les différentes classes de la société. A chaque pas que l'on fait dans l'étude de cette curieuse législation, on rencontre des contrastes frappants, des anomalies étranges et des contradictions choquantes, en un mot, tous les inconvénients d'un gouvernement de droit divin, et tous les avantages d'une organisation élaborée par des souverains amis de leurs sujets.

La forme de société adoptée par les Péruviens, impuissante à civiliser complètement cette nation, avait favorisé jusqu'à un certain point le progrès des arts. Mais on va voir que la limite du perfectionnement ne dépassait pas ce niveau peu élevé sous lequel se développe la vie matérielle avec quelques-uns de ses avantages les plus vulgaires. Les Mexicains, qui n'étaient pas soumis au même régime social, avaient marché plus rapidement dans la civilisation, et les produits de leurs arts industriels prouvèrent aux conquérants espagnols que leurs connaissances étaient plus variées et plus étendues que celles des Péruviens. Toutefois, il faut le dire, ces derniers étaient plus avancés en tout ce qui concerne les arts les plus nécessaires.

L'agriculture, par exemple, était mieux entendue et plus perfectionnée au Pérou que dans toute autre partie de l'Amérique. Les approvisionnements de toute espèce étaient si abondants dans toutes les provinces de l'empire des Incas, que les Espagnols, dans leur marche à travers ce vaste territoire, trouverent partout des vivres, et ne furent jamais expo-

sés à ces situations cruelles où la famine les réduisit dans leurs expéditions contre le Mexique. Ils cultivaient dans les régions froides la *quinua* et la pomme de terre que nous avons reçue des Américains; dans les vallées plus chaudes, le maïs et la *occa* (oxalis). Ils savaient que la gelée est un moyen de conservation pour les pommes de terre sèches.

La quantité de terre mise en culture était déterminée, non par la volonté des particuliers, mais par l'autorité publique qui calculait les besoins de la communauté. Les calamités qui sont la suite habituelle des mauvaises récoltes, étaient fort peu redoutées, parce que le produit des terres consacrées au soleil, ainsi que la portion abandonnée à l'Inca, étaient déposés dans les *tambos*, ou greniers publics, et qu'on était toujours sûr d'y trouver des ressources pour les temps de disette (*). C'était donc un grand motif de sécurité pour les citoyens, et cette sécurité, toute favorable qu'elle était sous certains rapports, était un encouragement à la paresse d'esprit et à l'abandon de toute velléité d'amélioration. Seulement les Indiens étaient obligés de s'ingénier à neutraliser certains inconvénients inhérents au sol et au climat de leur pays. Par exemple, force leur était de songer à l'irrigation de leurs terres et aux moyens artificiels de les fertiliser. Toutes les grandes rivières qui coulent des Andes se dirigent, comme on l'a vu, vers l'est, et portent le tribut de leurs eaux à l'océan Atlantique. Le Pérou n'est arrosé que par des torrents qui se précipitent des montagnes. Les parties basses sont, en général, sablonneuses, et il y a des localités où la terre n'est jamais humectée par la pluie. Les Péruviens avaient creusé avec beaucoup d'adresse et de patience des canaux qui distribuaient à leurs champs, avec une régularité parfaite, les eaux de ces rivières impétueuses (**).

Ces canaux, qui avaient exigé des travaux immenses, sont éminemment remarquables autant par l'entente du niveau que par le nombre de difficultés de toute nature qu'il a fallu vaincre pour les creuser. M. D'Orbigny en a vu, sur les montagnes de Cochabamba, des restes qui, dit-il, « témoignent d'un travail réellement inouï. » Tous les auteurs s'accordent à parler avec étonnement et admiration des canaux du Pérou. Là où l'on ne pouvait se procurer qu'une petite quantité d'eau, on réglait le mode et les heures d'arrosage, de façon à ce que tout gaspillage fût impossible. Chacun recevait à son tour la provision qui lui était nécessaire, et le temps consacré à l'arrosage était limité. Un esprit d'égalité inexorable présidait à cette répartition. L'arrosage des terres n'était pas facultatif, il était obligatoire; si un citoyen négligeait ce soin indispensable, on le fouettait publiquement, et on le flétrissait de la qualification de lâche et de faïnéant. Cette violation de la liberté individuelle était une conséquence forcée du régime de la communauté; car la paresse d'un seul pouvant préjudicier à tous, le délinquant devait être puni au nom de la communauté dont il compromettait les intérêts. S'étant aperçus que les champs situés sur les flancs des montagnes, et en général sur des plans inclinés, étaient sujets, dans la saison des pluies et des orages, à des éboulements, ils eurent l'ingénieuse idée de retenir les terres par des gradins en pierres sèches. Toute la province d'Yungas, dans la Bolivie, est cultivée de cette manière, la seule rationnelle dans un pays aussi montagneux. Pour fertiliser les terres, ils y répandaient la fiente des oiseaux de mer qui fréquentent les îles situées le long des côtes (*). Aussi prenait-on un soin tout particulier de ces oiseaux; il était défendu, sous peine de mort, de les tuer, et même de mettre le pied dans les îles au moment de la ponte ou

(*) Augustin de Zarate, liv. I, ch. XIV.

(**) Zarate, liv. I, ch. IV.

(*) Acosta, liv. IV, ch. XXXVII.

de l'incubation. Ces îles elles-mêmes étaient partagées entre les différentes provinces. Les plus grandes étaient affectées à la fertilisation de deux ou trois départements; on entourait de limites facilement reconnaissables chaque portion concédée, afin qu'une province n'empiétât point sur la part de sa voisine. Le partage du fumier se faisait ensuite entre les membres de la communauté, et l'on y procédait avec une justice si rigoureuse, que tout individu qui, abusant de la confiance du distributeur, se faisait donner une portion plus considérable, au détriment d'un autre, était puni de mort, châtiement hors de proportion avec le délit, mais qui s'accordait avec le caractère général de la législation péruvienne. Les Indiens se servaient aussi, pour engraisser leurs terres, des petits poissons qu'à certaines époques de l'année, la mer jetait en masses innombrables sur les rivages du Pérou.

Ces moyens d'irrigation et de fertilisation parurent si ingénieux aux conquérants, qu'ils les adoptèrent et continuèrent à s'en servir pendant plusieurs siècles. Ils conservèrent plusieurs des aqueducs construits du temps des Incas, et en firent d'autres sur le même modèle. La fiente des oiseaux de mer fut aussi soigneusement recueillie que du temps des souverains indigènes. Ulloa parle de la quantité presque incroyable qui s'en trouve dans les petites îles qui bordent le littoral (*).

L'usage de la charrue étant inconnu aux Péruviens, ils travaillaient la terre avec une espèce de bêche faite d'un bois très-dur (**). Ce travail n'étant pas considéré comme assez humiliant pour être exclusivement abandonné aux femmes, les hommes s'y livraient également; les Incas donnaient l'exemple en cultivant de leurs propres mains un champ situé près de Cuzco, et, dit Garcilasso de la Véga, ils honoraient ce labeur en l'appelant

leur triomphe sur la terre, c'est-à-dire, sans doute, leur action la plus glorieuse.

Le bétail était réparti, comme les terres, entre les membres de la communauté. Les pasteurs conduisaient les troupeaux de llamas et d'alpacas dans les lieux qui leur sont le plus favorables, en les séparant par sexes, afin d'éviter les accidents. Ils n'employaient que les mâles des llamas comme bêtes de somme, et traitaient ces animaux avec une grande douceur.

Ces détails seraient sans doute déplacés dans le tableau d'une civilisation plus parfaite; mais quand il s'agit d'un peuple qu'on serait tenté de soupçonner d'imprévoyance, comme peuvent l'être toutes les nations à peu près barbares et ignorantes, on ne saurait être trop explicite.

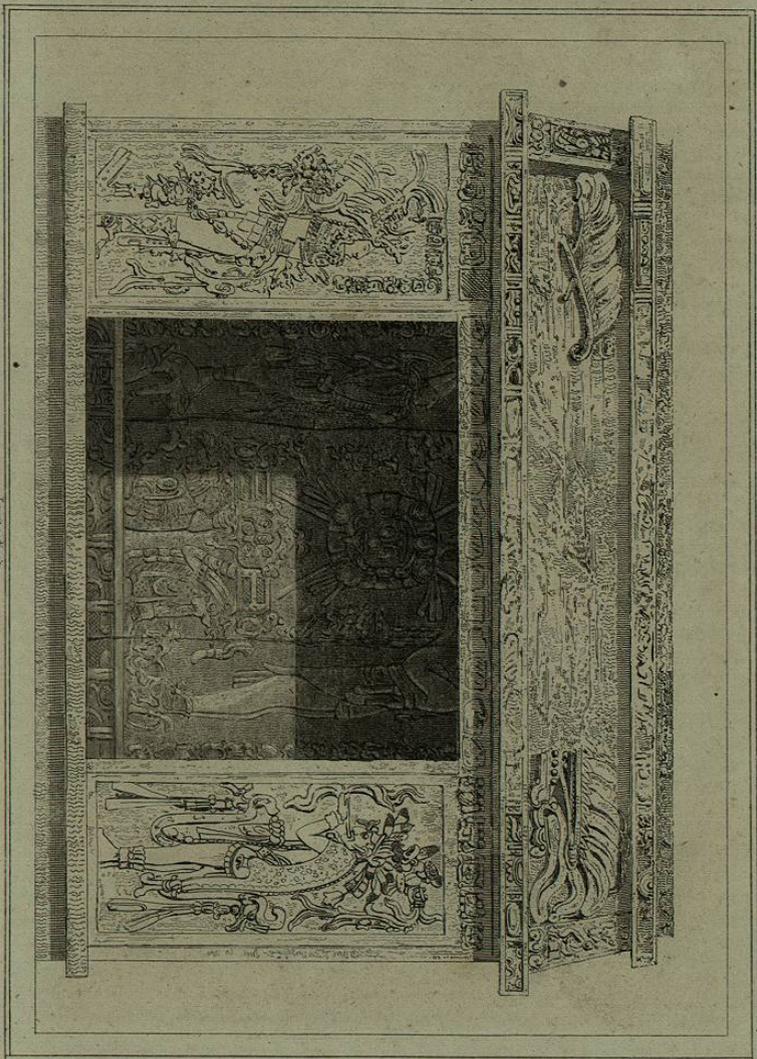
La supériorité des Péruviens dans la construction des maisons et des édifices publics est incontestable. Dans les plaines immenses du littoral, où règne un climat extrêmement doux, et où le ciel est toujours d'une admirable pureté, leurs demeures pouvaient, sans le moindre inconvénient, être légères et mal closes; ils se contentaient de petites huttes arrondies en dôme, couvertes de branchages et de terre, mode de construction encore en usage aujourd'hui parmi les Indiens de cette contrée. Dans les parties plus élevées, et surtout dans la région montagneuse, où les pluies sont fréquentes et où le froid se fait quelquefois vivement sentir, les habitations devaient être et étaient en effet plus solidement bâties. La forme en était ordinairement carrée. Les murs, hauts de sept ou huit pieds, étaient faits de briques durcies au soleil. La maison était privée de fenêtres, et la porte d'entrée était étroite et basse. Cette construction si simple, et dans laquelle entraient des matériaux si grossiers, était cependant si solide, qu'un assez grand nombre de ces bâtiments se sont conservés jusqu'aux temps modernes, tandis qu'il ne subsiste dans tout le reste de l'Améri-

(*) Ulloa, *Voyage en Amérique*.

(**) Augustin de Zarate.

Plaque de la maison, à Antiquité.

Encre de Chine.

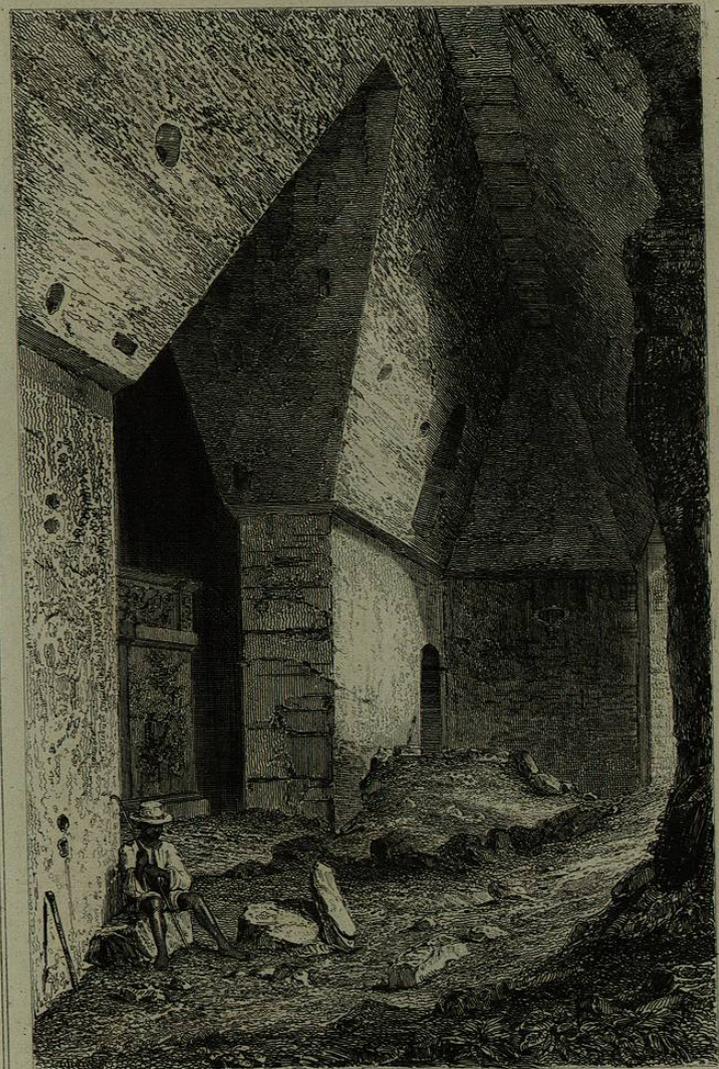


22

GUATEMALA.



Plaque de la maison, à Antiquité.

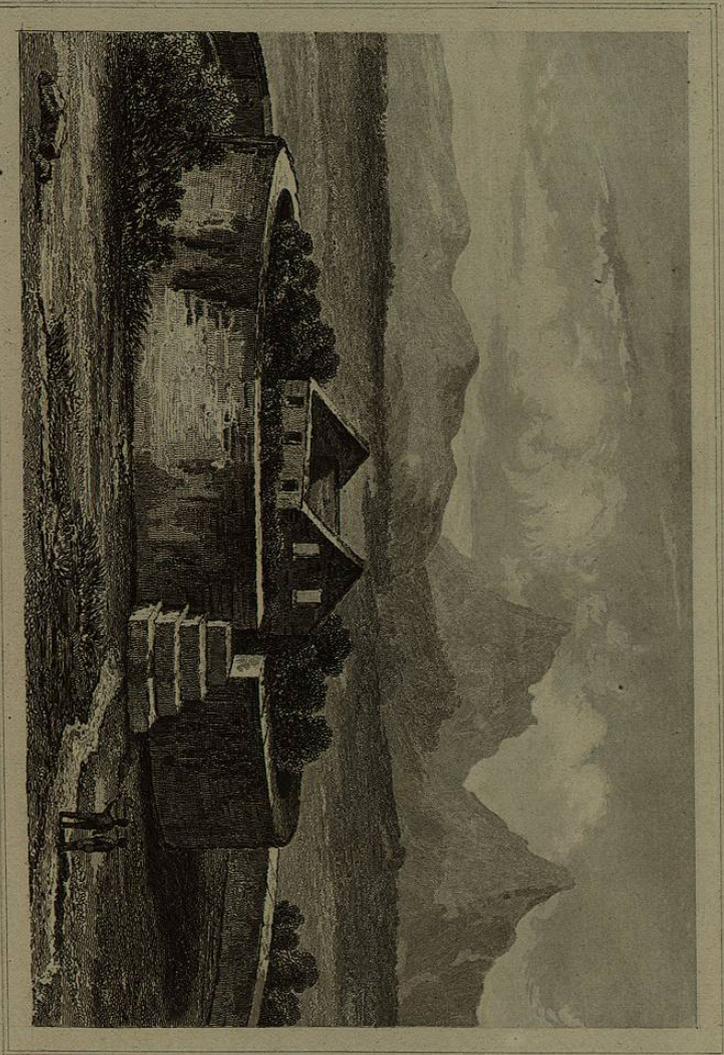


Intérieur d'une maison.

Intérieur d'une maison à Palenque.



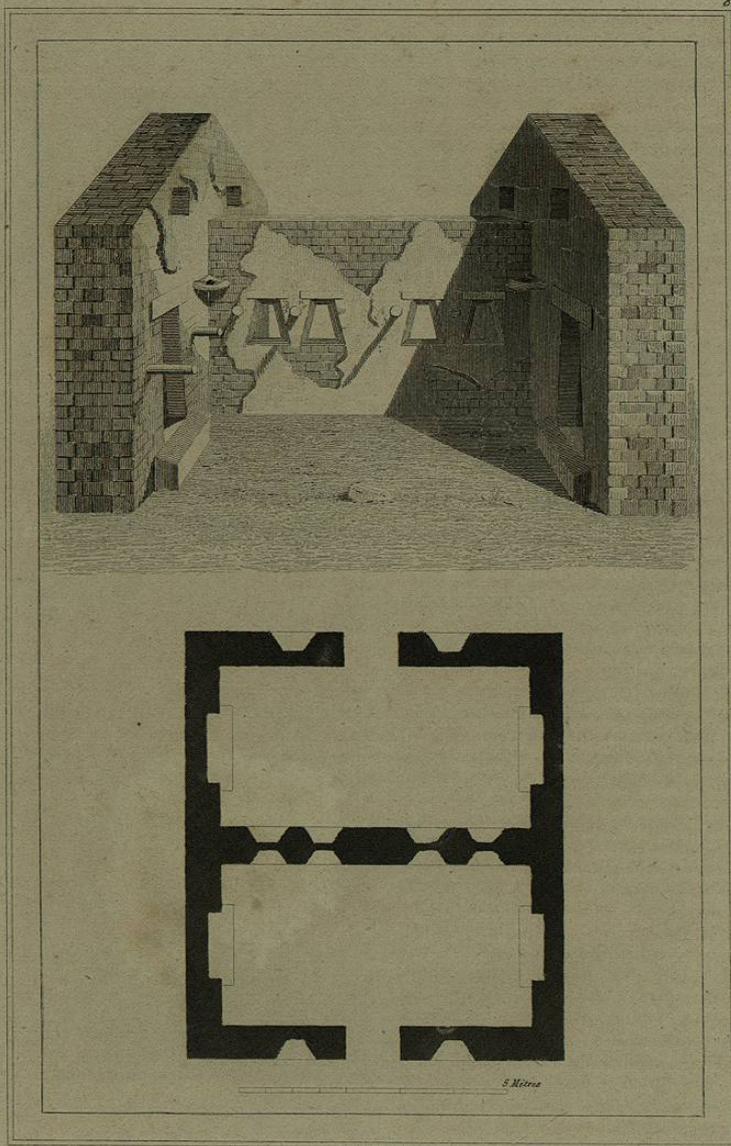
Intérieur d'une maison à Ajampil.



Jean-Baptiste

Monument Saisien du Yanar.

PÉROU.



Plan et intérieur de la maison de l'Inca, au Cañar.

que aucun vestige d'habitations particulières propre à nous éclairer sur la condition des simples sujets.

L'habileté des architectes péruviens s'est surtout révélée dans la construction des temples et des palais. Les pompeuses descriptions que nous ont données de ces édifices les historiens espagnols passeraient pour mensongères, si des ruines grandioses et parfaitement conservées ne certifiaient aux yeux de l'observateur moderne la véracité de ces écrivains. Le nombre seul des palais et des temples dont les restes se voient encore dans presque toutes les provinces de l'ancien empire péruvien, suffirait, à défaut d'autres témoignages, pour prouver que ces édifices furent l'ouvrage d'un peuple industriel et puissant, non dans l'acception absolue de ces mots, mais relativement aux autres nations américaines. Ils sont de grandeurs différentes; quelques-uns n'ont qu'une étendue médiocre; il en est dont les dimensions gigantesques confondent l'esprit du voyageur; tous se ressemblent par leur solidité, le mode de leur construction et le style de l'architecture. Le temple de Pachacamac, le palais de l'Inca et la forteresse de Cuzco occupaient ensemble une superficie de plus d'une demi-lieue de circuit. On y remarque un goût, sinon bizarre, du moins étrange. Les Péruviens, ignorant l'usage de la poulie et des autres puissances mécaniques inventées par le génie de l'ancien monde, et ne pouvant, par conséquent, élever à une grande hauteur les pierres énormes dont ils se servaient, n'avaient donné que douze pieds d'élévation aux murailles du palais. Les pierres sont juxtaposées, sans ciment ni mortier, et cependant, au dire de plusieurs voyageurs, les matériaux sont si bien unis qu'on distingue difficilement les jointures. L'intérieur était mal distribué, et tout porte à croire qu'il n'existait pas une seule fenêtre dans tout le bâtiment. Les pièces ne recevant de jour que par la porte, devaient être fort obscures, à moins

qu'elles ne fussent éclairées par le haut, ce dont il n'est guère possible de s'assurer. Malgré ces imperfections et ces anomalies, ces monuments sont la preuve d'une habileté peu commune de la part d'un peuple qui ignorait l'usage du fer et des moyens que la science de la mécanique met à la disposition des architectes modernes. De tous les voyageurs qui ont décrit les monuments du Pérou (*), il n'en est pas un qui n'ait fait les observations suivantes: 1° Les pierres employées par les Péruviens, dans quelques-uns de leurs édifices, étaient prodigieusement grandes. Acosta en a mesuré une qui avait trente pieds de long et dix-huit de large sur six d'épaisseur; il ajoute qu'on en voyait de bien plus considérables encore à la forteresse de Cuzco. Comment les Indiens pouvaient-ils remuer ces lourdes masses et les élever, même à la faible hauteur de douze pieds? 2° Les Péruviens devaient être fort ignorants et inhabiles dans l'art de la charpente. Les outils grossiers et tout à fait insuffisants dont ils se servaient, les empêchaient de faire aucun progrès dans cette branche si importante de l'architecture. Il est probable qu'ils ne pouvaient même pas emmortaiser deux poutres; de là l'impossibilité de donner à leurs charpentes la solidité nécessaire. Ils ne connaissaient pas la voûte, et ignoraient l'usage des cintres; comment parvenaient-ils donc à couvrir leurs monuments? 3° Tous ces monuments prouvent incontestablement que, malgré une certaine habileté pratique, les Péruviens étaient

(*) Ulloa, Voyage en Amérique, a décrit le temple de Cayambo, le palais des Incas de Callo, dans la plaine de Lacatunga, et celui d'Atun Cannar. La Condamine a publié dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, année 1746, un mémoire intéressant sur Atun Cannar. Acosta parle des monuments de Cuzco. Zapata a donné de curieuses indications sur d'autres édifices peu connus. Enfin quelques voyageurs modernes, parmi lesquels il faut citer en première ligne M. de Humboldt, ont traité le même sujet.

très-arriérés dans l'art de la construction, et qu'ils étaient obligés de suppléer au génie de l'invention par une extrême patience. Aucune des pierres destinées à un grand bâtiment ne recevait une forme particulière ou semblable à celle des autres, dans le but de la rendre plus facile à placer et à consolider; ils les prenaient telles qu'elles tombaient des montagnes ou qu'elles sortaient des carrières; les unes étaient carrées, les autres triangulaires, celles-ci sphériques, celles-là polygonales. Il fallait donc qu'ils s'évertuassent à les réunir de telle façon que les angles de l'une répondissent aux enfoncements de l'autre, et que le tout formât un ensemble parfaitement homogène. Ils auraient pu s'épargner tant de soins et de peines en égalisant les surfaces de leurs blocs, à l'aide de leurs haches de cuivre ou de silex, ou par le frottement, et en juxtaposant ensuite leurs matériaux. Mais ils préféraient procéder autrement, comme l'atteste la vue des monuments dont les ruines existent encore; il est probable qu'ils s'y déterminaient par cette considération, très-juste à coup sûr, que n'ayant ni mortier ni ciment, leurs murs seraient bien plus solides étant construits de pierres inégales mais parfaitement jointes et s'équilibrant les unes avec les autres, que s'ils étaient formés de blocs carrés, placés côte à côte, ou superposés sans lien d'aucune espèce. Du reste, d'après la Condamine, on voit dans les ruines d'Atun Cannar des assises exactement parallèles et de hauteur égale, ce qui indique un progrès et par conséquent une origine plus récente. Il est probable que ces édifices furent construits de cette façon à l'aide d'un ciment quelconque; ce qui justifierait l'opinion de M. Stevenson sur l'argile dont, suivant lui, les Péruviens se servaient pour joindre leurs blocs de pierre.

Les Péruviens n'avaient pas fait de grands progrès dans la sculpture, si l'on en juge par leurs statues, qui toutes ont les membres attachés au corps. Mais ceux de leurs vases qu'on a retrouvés dans les ruines ou dans les

tombeaux, feraient penser le contraire. « On s'étonne, dit M. d'Orbigny (*), de trouver dans ces vases des figures qui annoncent l'entente du dessin, un degré réellement extraordinaire de vérité, de perfection, de finesse, dans les traits. »

Parmi les plus beaux ouvrages des Incas, il faut citer en première ligne les deux grandes routes de Cuzco à Quito. Ces routes avaient plus de cinq cents lieues de long; l'une traversait les parties intérieures et montagneuses du Pérou, l'autre les plaines qui s'étendent le long de l'Océan. Si l'on en croyait les premiers historiens de ce pays, on serait tenté de supposer que les Péruviens étaient aussi habiles que les Romains dans l'art de la construction des routes. Mais les assertions de ces écrivains sont évidemment exagérées, et leur enthousiasme s'est échauffé à peu de frais: dans un pays où il n'existait d'autre animal domestique que le lama, qui n'était pas même employé comme bête de trait, et qui ne peut porter que des charges légères, dans un pays où, d'ailleurs, les chemins montueux n'étaient fréquentés que par les hommes, on n'avait certainement pas pu perfectionner le système des voies de communication. Les chemins du Pérou, d'après Cieca de Léon, n'avaient que quinze pieds de largeur, et dans nombre d'endroits ils étaient si peu solides, qu'on ne peut retrouver leur direction. Il est donc impossible de les comparer à ces admirables voies romaines dont les restes existent encore, parfaitement intacts, dans l'ancien empire des Césars. En outre, dans les parties basses, les Péruviens s'étaient contentés de planter des arbres ou de poser des bornes qui guidaient suffisamment le voyageur. Il était moins aisé de travailler dans les montagnes; cependant on avait aplani quelques hauteurs, comblé des vallons, nivelé le sol dans certains endroits par trop raboteux; pour conserver les routes, on les avait bordées de bancs de gazon.

(*) *L'Homme américain*, t. I, p. 288.

De distance en distance s'élevaient des *tambos* ou magasins contenant des approvisionnements de toute espèce pour l'Inca et sa suite, quand il voyageait. Ce chemin, dans les parties montueuses, était plus solidement construit que dans les endroits plus faciles; il en reste même des vestiges assez bien conservés, malgré l'incurie des Espagnols, qui n'ont fait les frais d'aucune réparation. Quoi qu'il en soit, et malgré ce qu'il faut rabattre de l'exagération des historiens au sujet de la fameuse route des Incas, on doit reconnaître, dans ces voies de communication, une preuve des progrès de la nation péruvienne dans les arts utiles. Si l'on considère que dans tout le reste du nouveau monde, les indigènes ne paraissent pas même avoir songé à faciliter par des routes les relations d'un district à un autre; que les Mexicains, peuple industriel, en avaient à peine eu l'idée; que les Européens eux-mêmes ont mis un temps infini à perfectionner la construction des chemins, et que des pays voisins de la France sont, en plein dix-neuvième siècle, presque privés de routes publiques; on conviendra que le Pérou était, sous ce rapport, notablement avancé.

En fait de voies de communication, les chemins ne suffisaient pas. Il fallait aussi inventer des moyens pour franchir les rivières. D'ailleurs les torrents qui, en descendant des montagnes, traversaient en vingt endroits différents la route des Incas, ne portaient, à cause de leur impétuosité, aucune navigation régulière. Les Péruviens, ne connaissant ni le système de la voûte, ni les procédés que révèle la science de l'hydraulique, ni les moyens de travailler le bois et d'en faire des charpentes solides, ne pouvaient malheureusement construire de ponts véritables en bois ou en pierre; ils ne pouvaient même en concevoir l'idée. Mais leur imagination suppléa à leur ignorance. Voici comment ils parvinrent à unir les deux rives des cours d'eau qu'ils avaient à traverser fréquemment: avec de l'osier et des

lianes ils fabriquaient des câbles extrêmement forts; six de ces câbles étaient tendus d'un bord à l'autre et solidement fixés à chaque extrémité; puis on les réunissait au moyen d'autres cordes plus petites, assez rapprochées pour former une espèce de filet; on recouvrait le tout de branches d'arbres et ensuite de terre, que l'on battait pour en faire une surface dure et unie. Cette dernière opération faite, le pont était terminé, et l'on pouvait le passer en toute sécurité. A la vue de ces passerelles tendues par leur propre poids, agitées par le vent, ou dans un balancement continu causé par les mouvements de la personne qui les traverse, les Espagnols furent d'abord effrayés; mais ils s'y habituèrent bientôt, et reconnurent que c'était le meilleur moyen de communication à travers des torrents qui auraient infailliblement emporté les plus solides ponts de pierre ou de bois. Du reste, ces ponts de lianes sont quelquefois assez larges pour que les mules y puissent passer toutes chargées. Nous avons parlé précédemment des autres moyens de traverser les rivières du Pérou; nous avons décrit les radeaux et les espèces de barques que construisaient les Indiens pour naviguer sur les torrents et sur la mer. Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet.

L'imagination et l'habileté des Péruviens s'étaient aussi exercées dans d'autres branches d'industrie et de travail: ils cultivaient avec un certain succès les arts qu'on peut appeler de luxe. Justes appréciateurs de la valeur de l'or et de l'argent, ils exploitaient avec fruit, quoique par des procédés défectueux, les richesses minérales de leur territoire. Ils recueillaient l'or comme les Mexicains, c'est-à-dire dans le lit des rivières ou en lavant les terres qui le contenaient. Ils employaient des moyens plus ingénieux pour se procurer de l'argent: ne sachant pas pénétrer profondément dans le sol pour extraire de ses entrailles les richesses qu'elles recélaient, ils ouvraient des cavernes sur les bords escarpés des torrents et sur les